

• (1305)

On vient d'entendre, d'un député du Bloc québécois, et vous l'avez entendu vous aussi, que les revenus des producteurs laitiers seraient réduits de 30 p. 100 en deux ans. Vous avez entendu vous-même, monsieur le Président, des sottises de pareille sorte à être exprimées par un parlementaire en cette Chambre. Je ne sais pas qui a écrit son discours, mais il devrait être congédié sur-le-champ pour avoir dit de telles choses. Oui, téléphonez-lui et vite.

Voici la réalité, pour que tous les Canadiens et Canadiennes la comprennent, ceux vivant dans ma circonscription, et ceux vivant au Québec et ailleurs: le subside actuel est de 5,43 \$ l'hectolitre et il sera diminué à 3,80 \$ à compter du 1<sup>er</sup> août 1996. Cela veut dire une réduction de 80c. par année, par hectolitre, sur 54 \$ de revenus. J'aimerais que les députés d'en face m'expliquent comment une réduction de 80c. sur 54 \$ fait 30 p. 100. J'aimerais bien qu'on m'explique cela. Avec quelle sorte de mathématiciens bloquistes peut-on justifier des propos semblables?

Le député nous dit que c'est dans le Budget. Monsieur le Président, le député d'en face devrait relire le budget s'il croit avoir là les chiffres que vient d'exprimer son collègue, le député de Shefford. Qui plus est, la réduction de 80 c. l'hectolitre ne s'applique seulement que sur le lait industriel et non pas, bien sûr, sur le lait de consommation.

[Traduction]

En supposant qu'une ferme laitière produise à parts égales du lait industriel et du lait de consommation, il est question d'une réduction globale de 40c. par hectolitre sur 54 \$ de recettes. Les députés d'en face disent qu'il s'agit d'une réduction de 30 p. 100 des recettes. Une réduction de 40c. sur 54 \$ représente moins de 1 p. 100. C'est ainsi que certains députés d'en face présentent la vérité.

[Français]

Non, monsieur le Président, ce que nous avons entendu aujourd'hui, ce sont des propos incendiaires la part du Bloc québécois pour faire peur aux Canadiens et Canadiennes. Écoutez ce que le député de Frontenac nous a dit dans sa proposition, que je cite: «Que la Chambre dénonce le gouvernement pour avoir réduit de 19 p. 100 le budget général du ministère de l'Agriculture et de 30 p. 100 le subside laitier, et pour avoir transformé. . .» Écoutez ceci: Si cela est vrai, cela veut dire que l'inverse est également vrai des propos tenus par le député de Shefford, parce que ce n'est pas la même chose que ce qu'il a dit. Je continue la citation: «. . .pour avoir transformé les subventions au transport des céréales en subventions directes aux agriculteurs de l'Ouest. . .» Écoutez cela: «. . .permettant à ces derniers de se diversifier et de concurrencer de façon déloyale les agriculteurs de l'Est du Canada.»

Je viens d'entendre de vive voix des députés qui maintiennent que les agriculteurs d'ailleurs au Canada font une concurrence déloyale avec ceux de l'Est.

*Les crédits*

Quelle sorte de politique divisible. Ces propos que l'on vient d'entendre par un député, il y a quelques secondes, sont dangereux. Ils sont dangereux parce qu'ils incitent le peuple canadien, avec des allégations qui ne sont pas vraies, à se détester les uns et les autres. C'est cela le genre de propagande que l'on entend de certains députés d'en face, et je n'y souscris pas.

[Traduction]

Je ne pense pas que les agriculteurs de l'Ouest aient été mieux traités que les agriculteurs d'une autre région du pays. Tous les gouvernements du Canada, qu'il s'agisse du gouvernement libéral comme c'est le cas actuellement, de l'ancien gouvernement conservateur ou des autres, ont peut-être commis des erreurs, mais jamais ils n'ont cherché à faire s'affronter deux groupes de Canadiens de la façon dont certains députés de la Chambre le laissent entendre aujourd'hui. Il est honteux que l'on fasse ce genre d'observation à la Chambre des communes. C'est honteux.

• (1310)

Voyons vraiment ce qu'il en est. Des députés d'en face parlent de la réduction de 80 cents par hectolitre. Cette réduction existe, je le reconnais. Elle touche les habitants de ma circonscription peut-être plus encore que les habitants de n'importe quelle autre circonscription au Canada. Il y a plus de producteurs de lait dans ma circonscription que dans n'importe quelle autre circonscription représentée à la Chambre. Cependant, le fait est que l'on ne peut pas comparer la réduction de 80 cents par hectolitre, dans les subventions, à l'élimination complète des subventions prévues par la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et au paiement ponctuel qui sera versé aux propriétaires de terres agricoles pour faciliter ce changement.

[Français]

Si les députés du Bloc prétendent aujourd'hui que les agriculteurs de l'Ouest ont été traités de façon avantageuse par rapport à eux, voire même déloyale si je lis la motion qui est devant la Chambre aujourd'hui, pourquoi ne préconisent-ils pas, pour les agriculteurs et les producteurs laitiers, de voir trois ans de subsides convertis et donnés immédiatement pour l'élimination des subsides laitiers? Je n'ai pas vu un député du Bloc demander le parallèle de ce qui était offert aux agriculteurs de l'Ouest.

Pourquoi ne l'ont-ils pas demandé, monsieur le Président? C'est parce que justement la préservation de l'autre 70 p. 100 des subsides aux producteurs laitiers avantage les producteurs laitiers vis-à-vis de ce qui était offert aux producteurs de l'Ouest.

C'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas invoqué, et c'est pour ça qu'on ne l'a pas demandé. D'ailleurs, moi non plus je ne voudrais pas une formule du genre. J'aime mieux préserver les 70 p. 100 qui resteront.

Je ne suis pas fier des coupures, non monsieur le Président. Il n'y a personne qui est fier de perdre des revenus. Mais nous, on sait que pour la viabilité à long terme du secteur agricole et de toute l'économie canadienne, il a fallu faire des sacrifices. Notre gouvernement a fait des coupures budgétaires, mais je ne crois pas qu'il a été injuste. Je suis sûr qu'il n'a certainement pas voulu faire une concurrence déloyale. Je dis au député du Bloc de retirer ce genre d'allégation qui a été faite à l'endroit d'agricul-